Angers, le 8 novembre 2020

Confinement

**Produit en Anjou renouvelle son soutien aux entreprises locales**

A l’heure où la France traverse une 2ème grave crise sanitaire, entraînant de lourdes conséquences humaines, sociales et économiques, *Produit en Anjou* se mobilise une nouvelle fois pour soutenir le tissu économique local.

Comme lors du premier confinement, la marque de territoire commercialise une gamme de colis alimentaires composée de produits locaux :

• *Brunch en Anjou* : composition de produits sucrés et salés pour le brunch

• *18-20h en Anjou* : sélection de produits salés et de boissons pour l’apéritif

• *Plaisirs d’Anjou* : sélection de mets fins pour dîner

Nouveauté : des offres promotionnelles relevant de secteurs non-alimentaires, comme celui du tourisme ou de l’artisanat, seront également proposées.

Les colis peuvent être commandés sur *produitenanjou.fr* et retirés dans l’un des 4 drive éphémères du Département tous les vendredis (à partir du 13 novembre) :

• Angers : M.I.N d’Angers (6 rue du Maine, de 12h à 14h et de 17h à 19h)

• Candé : Chocolaterie Guisabel (route de Loiré, Angrie-Candé, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30)

• Saumur : Distillerie Combier (49 rue Beaurepaire, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h)

• Moze-sur-Louet : Monagraphic (3 place du Prieuré, de 14h à 19h)

Les recettes seront versées aux entreprises dont les produits sont commercialisés. Dans un esprit de solidarité, une partie sera destinée à la promotion et au soutien d’actions du réseau *Produit en Anjou*.

Produit en Anjou est une marque territoriale, propriété du Département de Maine-et-Loire, destinée à promouvoir les produits et services élaborés en Maine-et-Loire. Depuis son lancement en 2014, 300 produits et services ont été agréés. A ce jour, Produit en Anjou compte près de 150 entreprises membres qui représentent 3 200 emplois et un chiffre d’affaires cumulé de 600 M€.